



Les Chaussées Saint-Malo-de-Guersac



8,8 km



2 h 15



Section inondable en cas de fortes précipitations



Parking des Écluses

Accès

depuis Montoir de Bretagne, prenez la RD 50 et traversez la commune de Saint-Malo-de-Guersac. À la sortie du bourg, au rond-point des Écluses, prenez à droite et garez-vous sur l'aire de parking



Maison d'accueil de Rozé

Rozé

02 40 91 17 80



Office de Tourisme de Brière

Maison du Parc - Village de Kerhinet

02 40 66 85 01



Rozé et les bateaux

Indispensable pour la communication entre les îles et le négoce de la tourbe et du noir de Brière vers l'extérieur, trois types de bateaux circulaient en Brière: le chaland, souvent construit par son utilisateur et pouvant se doter d'une voile appelée la trinquette; le blin utilisé pour des transports plus lourds (tourbe, animaux domestiques,...) et la chaloupe, trapue, ventrue, qui affrontait la Loire et l'océan. Aujourd'hui la chaloupe a complètement disparu de la navigation locale et seul le chaland reste utilisé fréquemment en Brière et construit sur les lieux.

À la maison de l'Éclusier, l'Histoire ressurgit. Exit les chaloupes et blins d'antan, le petit port aux charpentiers émérités, happés par la navale de Saint-Nazaire, s'est assoupi. L'intense trafic a cessé. Les îles où les maisons s'agglutinent, gardent en leur sein quelques perles de verdure « gagnées » sur le marais. Dans les eaux du Brivet, seule coule l'ombre des bateaux prestigieux qui naquirent ici des mains véloces de l'ardeur briéronne.



Après avoir observé la chaloupe, sortez du parking et empruntez à gauche la rue de la Petite Brière sur environ 200 m.



1 Tournez à droite et prenez la sente menant à la Gagnerie de Guersac. Poursuivez votre chemin sur la gauche jusqu'à l'espace de loisirs. Reprenez la route jusqu'au Nisan.



2 À gauche, engagez-vous sur le chemin d'exploitation du marais de la Ganache puis, à droite, longez les prairies humides. Prenez vos jumelles et observez l'avifaune présente sur ce secteur !



3 À la croix de la Ganache, continuez tout droit puis à gauche, impasse des gagneries. Passez devant le four à pain et traversez tout droit la gagnerie jusqu'aux Ferrières.



4 Prenez en face l'impasse des Dabonnières en veillant à emprunter le passage protégé un peu plus haut sur votre droite. Au bout de l'impasse, tournez sur votre gauche et longez la piste cyclable sur environ 200 mètres. Ensuite prenez à droite le chemin des Gros Bouillons.



5 Tournez à gauche et descendez le chemin de la Croix du Pin. Prenez la première à droite puis à gauche pour rejoindre la rue du Pin, que vous longerez jusqu'au pont du même nom.



6 Après avoir enjambé le Brivet, empruntez le chemin sur votre droite. Vous vous trouvez en zone d'interface entre le Marais de Brière et ses îles, remontez le Brivet jusqu'aux écluses.



7 Deux possibilités s'offrent à vous :

Sur votre droite, passez devant la Maison de l'Éclusier puis traversez le rond-point pour rejoindre votre point de départ.

Sur votre gauche, longez le canal de Rozé pour accéder à la Réserve naturelle Régionale des Marais de Brière, site de la Réserve Pierre Constant. Dans un espace protégé de 25 hectares, un parcours pédestre de 1,5 km vous mène, entre roseaux et prairies, le long des vasières et des piardes. Dissimulés dans des affûts, vous assisterez à la vie quotidienne des habitants de cet univers aquatique. Des panneaux et des jeux vous apprendront à mieux connaître toutes les facettes de ce monde vivant: insectes, batraciens, reptiles, plantes, ainsi que les activités humaines traditionnelles. (Ouverture : se renseigner à la Maison du Parc - Office de Tourisme de Brière).



À voir en chemin . . .

- le marais de Grande Brière Mottière et ses îles
- le Brivet
- le port de Rozé et la maison de l'Éclusier
- la Réserve Pierre Constant

Bretagne Plein Sud

La Baule - Presqu'île de Guérande



Parc naturel régional de Brière



